

N°33

L'essentiel

Le journal de la com'com Saint-Méen Montauban



DOSSIER

Élections municipales
et intercommunales :
comment ça marche ?

L'ACTU

Covoit'Go :
un nouveau service
de covoiturage
gratuit et facile !

PETITE ENFANCE

Connaissez-vous
l'accueil occasionnel
dans les crèches ?

DÉCOUVERTES

Le Léauville fest,
festival de cinéma,
revient en juin à Landujan



SOMMAIRE

p.2

Retour en images

p.4

L'actu communautaire

Focus sur le budget 2026 / Covoit'Go Saint-Méen Montauban, nouveau service de covoiturage

p.6

Aide aux démarches

Le Point Conseil Budget / Retraite : Comment consulter son relevé de carrière

p.7

Habitat

De nouvelles aides pour l'achat ou la rénovation de votre logement

p.8

Dossier

Élections municipales et intercommunales : comment ça marche ?

p.10

Économie

Un menuisier d'art rachète son atelier-relais / L'actu éco

p.11

Emploi

La rencontre des métiers en Brocéliande, un temps plébiscité par les professionnels

p.12

Le Plan Climat en action

Eau potable : la télérègle pour suivre sa conso / Assainissement : Pas de lingette dans les toilettes !

p.13

Petite enfance / jeunesse

L'accueil occasionnel dans les crèches, une solution souple pour vos besoins ponctuels / Le retour du forum jobs d'été

p.14

Culture

Quand l'art éclaire la réflexion / Les coups de cœur des animatrices lecture

p.15

Découvertes

À Landujan, un rendez-vous enchanteur avec le Léauville Fest / Parez au décollage au Celtic !

Directeur de la publication

Philippe Chevrel, Président de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban (CCSMM)
46, rue de Saint-Malo - CS 26042
35360 Montauban-de-Bretagne

Rédaction Service communication

Mise en page • Impression

Service communication // Maquette
Coconut graphics // Impression
RoudennGrafik imprimerie ménennaise

Tirage 12 500 exemplaires
I.S.S.N 2426 - 7864 - février 2026

Photos CCSMM sauf mention contraire,
Adobe Stock (pages 6 et 12).

• reproduction interdite

COMMUNICATION PRÉ-ÉLECTORALE

Les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales désignant à la fois les élus municipaux et intercommunaux (voir dossier spécial pages 8-9).

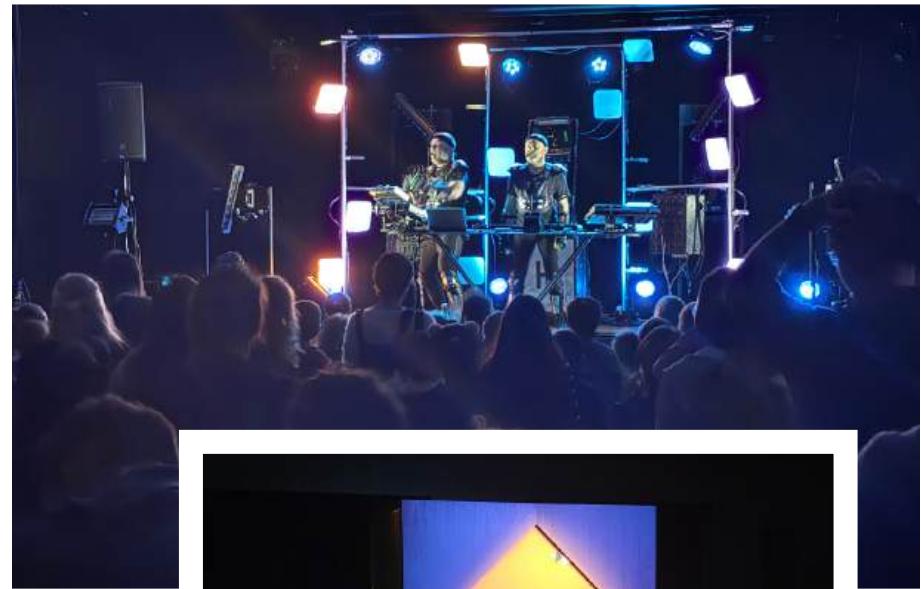
Afin de respecter les règles qui s'appliquent aux communications en période pré-électorale, Monsieur le Président a décidé de suspendre la publication de son éditorial.

Au nom de tous les élus communautaires et de l'ensemble des agents, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Le Président
Philippe Chevrel



Retour en images



Du 15 au 22 octobre
sur le territoire

Mômes d'automne 2025

8 spectacles ont été proposés dans 8 communes du territoire, dans le cadre du festival jeune public *Mômes d'automne*, du 15 au 22 octobre.

Danse, tangram animé sur toile glissante, théâtre ou encore DJ, une programmation éclectique qui a rassemblé près de 1100 spectateurs !

Du 13 septembre au 31 octobre
à Saint-Méen-le-Grand

Exposition et ateliers autour de l'univers de l'illustratrice Agnès Ernoult

Agnès Ernoult a réalisé les trois dernières affiches du festival *Mômes d'automne*. Son exposition au sein de la médiathèque de Saint-Méen-le-Grand a permis au public de découvrir les œuvres originales qui se cachaient derrière *Le monstre de Morfesse* et le tome 2 de *Varice et Mordicus*.

Entre détails délicats, personnages expressifs et ambiances oniriques, les visiteurs ont plongé dans l'imaginaire singulier de l'artiste !

Dans la continuité de cette immersion, les mercredis 7 et 29 octobre, Agnès Ernoult a animé des ateliers découverte de l'aquarelle. Les enfants ont mis en pratique ce qu'ils avaient découvert dans l'exposition : couleurs, formes et textures, autant d'outils qui ont permis de donner vie à leurs propres monstres, transformant ainsi la visite en expérience créative et participative.



Le 30 janvier
à Saint-Méen-le-Grand

Cérémonie des vœux de la communauté de communes

Près de 250 personnes, élus municipaux, communautaires, acteurs et actrices du monde économique et associatif, agents, représentants de l'État et de collectivités partenaires, étaient réunis au Centre Théodore-Botrel à Saint-Méen-le-Grand le 30 janvier dernier.

L'École de musique du Pays de Brocéliande a été mise à l'honneur. Son directeur, Gildas Lefaix, a présenté le dispositif « Orchestre à l'école » qui démocratise l'accès à l'enseignement musical au sein des établissements scolaires.

Après l'interprétation des élèves du morceau *Dans les yeux d'Émilie*, Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS et professeur à Sciences-Po Rennes, a conduit une conférence sur *Les ressorts de l'action collective à l'échelle territoriale*.



Focus sur le budget 2026

Le 17 décembre dernier, le conseil communautaire a voté son budget primitif pour 2026 élaboré dans un contexte incertain lié au Projet de Loi de Finances 2026. Le budget 2026 s'élève à 18,49 M€* dont 5,22 M€ dédiés à l'investissement. Par ailleurs, près de 9 M€ sont consacrés à l'assainissement, 6 M€ à l'eau potable et plus de 3 M€ à la gestion des déchets.



- **Les dépenses d'investissement :**

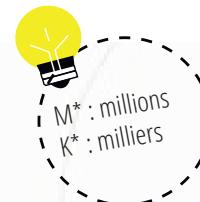
5,22 M€

Elles concernent la réalisation d'équipements (voir les grands investissements de 2026 ci-dessous) et le remboursement des emprunts.

- **Les dépenses de fonctionnement :**

13,27 M€

Elles comprennent les services aux habitants (petite enfance, jeunesse, mobilité, emploi, espace France Services, environnement...), la solidarité communautaire et les participations aux syndicats (École de Musique du Pays de Brocéliande, Pays de Brocéliande, SPL Tourisme, etc).



Les budgets annexes



Le top 3 des grands investissements de 2026



Des travaux liés à l'assainissement :
création d'une station d'épuration à Montauban-de-Bretagne, sécurisation des stations d'épuration, des postes de relevage, des réseaux.

7,57M €



Des travaux sur le réseau d'eau potable :
amélioration des usines et réservoirs d'eau potable et travaux de protection des captages d'eau potable, mise en place de la télérélève (voir p.12).

4,91M €



Travaux d'aménagement et de modernisation de la voirie

850K€*

ET AUSSI

673 K€



Renouvellement de matériels et de mobiliers, travaux d'amélioration des bâtiments communautaires (ateliers techniques, système de chauffage).

645 K€



Actions en faveur de l'habitat : aides à l'accession à la propriété, à l'habitat social, à la rénovation énergétique et études.

621 K€



Le déploiement du très haut débit Internet (fibre optique).



250 K€

Nouvelle scénographie de la Gare Vélo-Rail.

+ D'INFOS

Une synthèse du budget est disponible sur www.stmeen-montauban.fr rubrique « La communauté de communes » puis « Le budget ».

#Déplacements

Covoit'Go : un nouveau service de covoiturage pratique, gratuit et sans réservation

Covoit'Go Saint-Méen

Montauban propose un réseau gratuit et sans réservation de cinq lignes de covoiturage, imaginé pour partager ses trajets quotidiens sur de courtes distances. Ce service intercommunal facilite la rencontre entre conducteurs et passagers.

L'objectif ?

Faciliter les déplacements sur le territoire en proposant un mode de transport simple, pratique et gratuit aux habitants de la communauté de communes :

- . Entre Saint-Méen et Montauban (ligne 1)
- . Entre Boisgervilly et Montauban (ligne 2)
- . Entre Médréac et Montauban via Saint-M'Hervon (ligne 3)
- . Entre Gaël et Saint-Méen (ligne 4)
- . Entre Boisgervilly et Saint-Méen (ligne 5)

Le principe ?

Grâce à des arrêts matérialisés par des panneaux lumineux, les passagers signalent leur destination souhaitée. Les conducteurs peuvent ainsi s'arrêter en toute sécurité et partager leur trajet.



9 panneaux lumineux répartis dans 5 communes facilitent l'aller et le retour du passager.

Comment ça marche ?

- . Le passager se rend à un arrêt Covoit'Go et appuie sur le bouton correspondant à sa destination.
- . La destination choisie apparaît sur le panneau pendant 10 minutes.
- . Le conducteur voit la demande et s'arrête à l'emplacement sécurisé et dédié pour proposer une place dans sa voiture.

Un kit de bienvenue, comportant un macaron « Covoit'Go » à apposer sur son véhicule et une carte de covoitureur, est disponible sur demande auprès du service mobilités.

Ce service de la communauté de communes est développé par la société Ecov et bénéficie du soutien de l'État, de la Région Bretagne et de la Mutualité sociale agricole (MSA).

+ D'INFOS

sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique « Les services » puis « Les déplacements » et « Le covoiturage ».

Pour contacter le service mobilités et obtenir le kit de bienvenue : mobilites@stmeen-montauban.fr ou 02 99 06 54 92.



Focus sur une permanence

Le Point Conseil Budget « zéro dette »

Cette permanence propose un accompagnement gratuit et confidentiel aux personnes confrontées à des difficultés financières.

Un conseiller social prévient le surendettement, sécurise les parcours et renforce l'autonomie budgétaire des personnes accompagnées.

Alexandre Borde, conseiller social, fait le bilan de chaque situation budgétaire en étudiant par exemple les contrats (abonnements de téléphonie, Internet...), les devis de travaux ou encore la résolution d'impayés de factures d'énergie.

Confiance et pédagogie

« C'est un travail réalisé étape par étape, basé sur la confiance et la pédagogie », rappelle le conseiller social.

L'accompagnement repose sur un suivi régulier, avec des rendez-vous mensuels, qui deviennent progressivement plus espacés, lorsque de bonnes habitudes de gestion budgétaire sont mises en place.

« Un état des lieux des dépenses distingue l'essentiel du superflu et priorise les charges ».



« Des solutions à chaque situation »

Le premier conseil d'Alexandre Borde ? « Le début du mois est le plus important pour gérer son budget. C'est le moment où il faut essayer de renverser les habitudes et redoubler de prudence ».

Le Point Conseil Budget informe aussi sur les droits et l'accès aux aides financières. L'accompagnement est individuel et/ou collectif, avec des animations autour d'un jeu de société.

Le conseiller joue aussi un rôle de médiation avec les banques, les organismes de recouvrement ou la Banque de France : « Il existe des solutions

à chaque situation. L'accompagnement permet d'y voir plus clair et d'engager un processus vertueux pour inverser la spirale de l'endettement » conclut Alexandre Borde qui assure des permanences chaque 2^e jeudi du mois de 9h à 12h à l'espace France Services situé à Saint-Méen-le-Grand.

PRATIQUE

Permanence du Point Conseil Budget. Sur rendez-vous au 02 99 65 36 66 ou zerodette35@gmail.com.

Prochaines permanences les jeudis 12 mars et 9 avril à l'espace France Services situé au 22 rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand.



Les conseils des agents de l'espace France Services

RETROUVEZ DANS CETTE RUBRIQUE DES CONSEILS POUR VOUS AIDER DANS VOTRE VIE QUOTIDIENNE.

Retraite : comment consulter son relevé de carrière ?

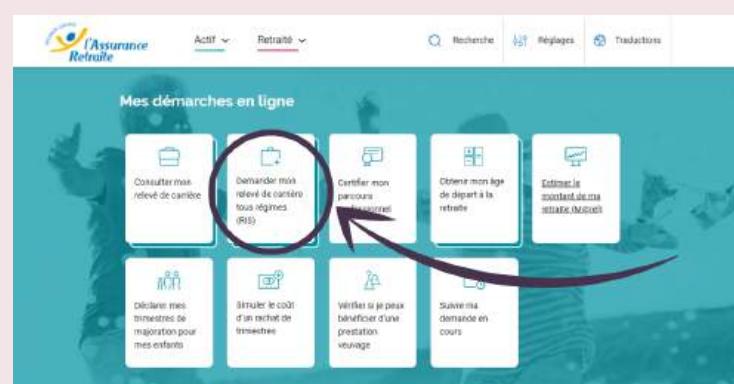
Dès vos premiers emplois puis tout au long de votre carrière, suivez les droits que vous avez acquis.

Ceux-ci serviront à calculer votre âge de départ et le montant de votre retraite.

Le service « Consulter ma carrière » vous permet de visualiser les informations retraite pour toutes vos activités passées, allant d'un aperçu global jusqu'à une vue plus détaillée année par année et pour tous vos régimes de retraite.

Comment ça marche ?

1. Connectez-vous à votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr.
2. Sélectionnez le service « Consulter ma carrière ».
3. Consultez votre carrière dans sa globalité ou année par année.



Consultez votre relevé de carrière professionnelle sur lassuranceretraite.fr

4. Visualisez vos droits acquis pour la retraite.

5. Téléchargez votre relevé de carrière.

+ D'INFOS

Uprès des agents de France Services :
02 99 09 44 56
espace.franceservices@stmeen-montauban.fr
ou à l'espace France Services situé au 22 rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand.



De nouvelles aides pour l'achat et la rénovation de votre logement

Le Programme local de l'habitat (PLH) 2025-2030 a été voté le 13 janvier dernier. Il propose notamment de nouvelles aides à l'achat et à la rénovation de votre logement. Focus sur les aides à destination des propriétaires occupants sous conditions de ressources. Elles seront appliquées à partir du 16 mars.

Accession à la propriété

Cette aide accompagne les ménages dans l'achat de leur résidence principale, afin de faciliter l'accession à la propriété.
Quelles conditions pour en bénéficier ?
. Être primo-accédant (ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 dernières années)
. Logement de plus de 5 ans
. S'engager à vivre dans le logement pendant une durée minimum de 5 ans

. 5 000 € d'aide
. 1 000 € supplémentaires si le logement est classé A, B ou C au DPE (diagnostic de performance énergétique)

Rénovation énergétique

Cette aide soutient les propriétaires occupants réalisant des travaux de rénovation énergétique.
Quelles conditions pour en bénéficier ?
. Logement de plus de 15 ans
. Logement avec une classe énergétique D,E,F ou G avant travaux
. Travaux permettant un gain d'au moins une classe énergétique
. Un conseil personnalisé du Conseil Rénov'Habitat du Pays de Brocéliande

. Entre 3 000 € et 8 000 € d'aide
. + 1 000 € de forfait « Habitat durable » (sous conditions)
. + 500 € de forfait en secteur « Architectes des Bâtiments de France »

Mise aux normes

Cette aide accompagne les ménages pour remettre leur logement aux normes lorsqu'il présente des situations d'habitat dégradé ou de mal logement.

Les conditions pour en bénéficier ?
. Logement de plus de 15 ans
. Un conseil personnalisé du Conseil Rénov'Habitat du Pays de Brocéliande
. Justificatif d'obtention de *Ma Prime Logement Décent* délivré par l'Agence nationale de l'habitat (Anah)
. Obligation de réaliser des travaux de rénovation énergétique pour atteindre au minimum la classe E au DPE

. 2 080 € à 4 850 € d'aides

Assainissement non-collectif

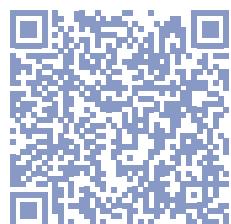
Cette aide accompagne les propriétaires occupants dans la mise aux normes de leur système d'assainissement non-collectif.

. 3 000 € d'aides maximum
. 500 € supplémentaires si l'installation d'assainissement est réalisée par une solution dite « fondée sur la nature » (ex. phyto épuration)

Le Programme local de l'habitat prévoit aussi **des aides aux propriétaires bailleurs** pour des travaux de rénovation énergétique, de division, d'adaptation du logement (pour les personnes âgées ou en situation de handicap) et d'assainissement non-collectif. En contrepartie, le propriétaire s'engage à louer dans les conditions prévues par l'Agence nationale de l'habitat (loyer abordable, conditions de ressources du locataire, etc.). **Vous avez un projet d'achat ou de rénovation ? Avant d'engager vos démarches, contactez le service Habitat : habitat@stmeen-montauban.fr ou 02 99 06 54 92 pour prendre un rendez-vous.**

Une enquête pour accompagner les propriétaires de logement vacant

Dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau PLH, la communauté de communes mène une enquête auprès des propriétaires de logement vacant. Cette démarche vise à mieux comprendre les différentes raisons de cette vacance et à accompagner les propriétaires dans leur éventuel projet. Cette enquête permettra d'orienter les ménages vers les aides et dispositifs existants. Les propriétaires souhaitant rénover, vendre ou mettre en location leur bien peuvent bénéficier gratuitement d'un accompagnement personnalisé délivré par **le Conseil Rénov'Habitat (permanences à Montauban et Saint-Méen sur rendez-vous au 0800 725 635)**. Vous êtes propriétaire d'un logement vacant et vous n'avez pas reçu ce courrier ? Participez à l'enquête en ligne en flashant ce QR code ou en vous connectant sur www.stmeen-montauban.fr, actualités de la page d'accueil.



Des aides spécifiques dans le cadre du renouvellement urbain de Saint-Méen-le-Grand

La ville de Saint-Méen-le-Grand engage une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain. Ce dispositif complémentaire au PLH, déployé spécifiquement dans le périmètre du cœur de bourg, s'inscrit dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD). Il s'adresse exclusivement aux propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétés. Cette opération soutient la réhabilitation de l'habitat ancien par un accompagnement technique et financier. Les projets concernent la performance énergétique, l'adaptation de logement au vieillissement et au handicap, la lutte contre l'habitat insalubre et vacant.

Contact et renseignements :
accueil@ville-st-meen-le-grand.fr



Élections municipales et intercommunales, comment ça marche ?

Les 15 et 22 mars 2026, vous voterez pour élire en même temps vos conseillers et conseillères municipaux et communautaires. Les listes seront paritaires (autant de femmes que d'hommes).

À l'issue des élections, les sièges de conseillers et conseillères municipaux et communautaires seront répartis entre les listes selon les résultats obtenus.

La façon de voter pour les conseillers et conseillères communautaires diffère selon que votre commune compte plus ou moins de 1 000 habitants.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants

Le scrutin de liste sera généralisé pour les communes de moins de 1 000 habitants : vous ne pourrez plus rayer ou panacher. Les conseillers communautaires sont automatiquement le ou la maire, le 1^{er} adjoint ou la 1^{re} adjointe, etc. selon le nombre de sièges attribués à la commune au conseil communautaire.



Dans les communes de plus de 1 000 habitants

Les conseillers communautaires sont élus par les électeurs en même temps et parmi les conseillers municipaux.

Le bulletin de vote comporte donc deux listes :

- sur la première liste figurent les candidats aux élections municipales ;
- sur la seconde liste figurent les membres de cette même équipe qui sont également candidats pour siéger au conseil communautaire.

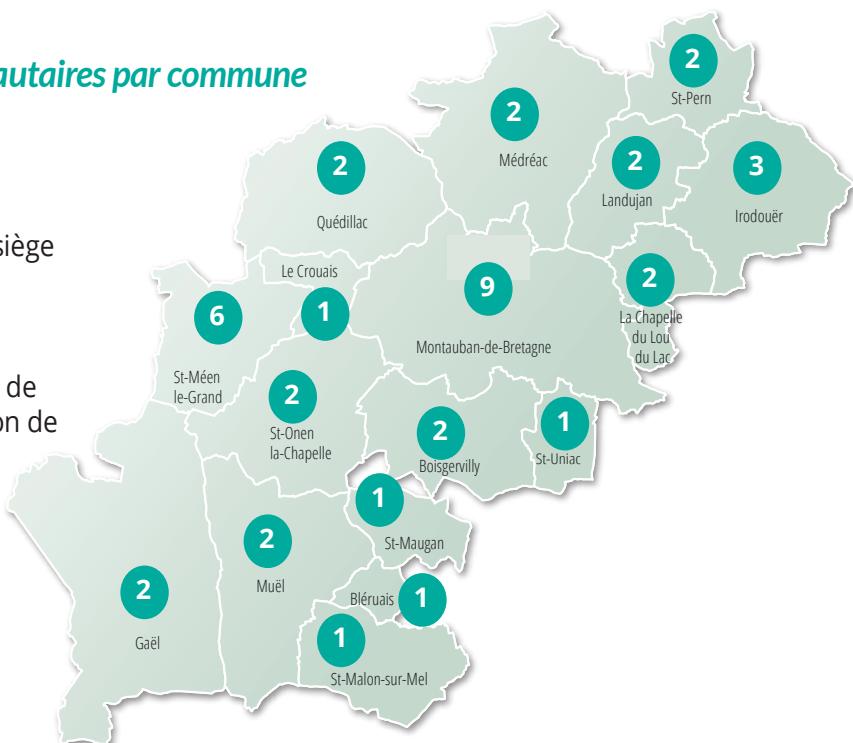


Le nombre de conseillers communautaires par commune

Les sièges sont répartis en fonction du nombre d'habitants de chaque commune au 1^{er} janvier 2025.

Les communes disposant d'un unique siège bénéficient d'un siège « suppléant ».

Les 41 sièges sont répartis à l'issue du scrutin municipal en veillant au respect de la parité et en assurant la représentation de l'opposition.



+ D'INFOS

sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique « La communauté de communes » puis « L'organisation ».

Votre communauté de communes est présente dans votre quotidien...



Pour vos déplacements

Entretien de 650 km de voirie, location de vélos électriques, transport à la demande, nouvelles lignes de covoiturage Covoit'Go...



Pour vos enfants en bas âge

Gestion de 4 crèches, du Relais petite enfance à destination des professionnels et des familles...



Pour accompagner vos enfants vers l'âge adulte dès leur entrée en classe de 6^e

Interventions dans les collèges et lycées (thèmes du consentement, de l'utilisation des réseaux sociaux...), des formations (BAFA, baby-sitting), des activités pendant les vacances scolaires,...



Pour votre cadre de vie et l'environnement

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, préservation du bocage, développement des énergies renouvelables...



Pour vous aider dans vos démarches

Espace France services, Point Accueil Emploi, ateliers sur l'usage du numérique, accompagnement des 11-30 ans (permanences info jeunes dans les communes)...



Pour votre alimentation en eau potable et l'assainissement

Gestion de 3 usines de production d'eau potable, de 985 km de canalisations, de 19 stations d'épuration...



Pour vos projets d'achat ou de rénovation de votre logement

Conseils et aides à l'accession à la propriété, à la rénovation énergétique, à la mise aux normes (détailés en page 7)...



Pour vos sorties culturelles

Organisation du festival Mômes d'automne, coordination du réseau des médiathèques BIM!, animations lecture dans les médiathèques, expositions itinérantes...



Pour vos loisirs

Piscine intercommunale Acorus, gare vélo-rail intercommunale de Médréac...



Pour votre accès au très haut débit Internet

Participation financière de la communauté de communes au projet de déploiement de la fibre optique mené à l'échelle de la Région Bretagne...



Pour la gestion de vos déchets

Financement du service de collecte des déchets organisés par les SMICTOM, service de location d'un broyeur à branches...



Pour accompagner votre entreprise

Gestion de l'Espace entreprises le Tissé, de 10 parcs d'activités, 13 ateliers-relais, aides (artisans / commerçants, installation en agriculture)...



Le menuisier d'art, Jean-Luc Poirier, achète un atelier-relais communautaire

Jean-Luc Poirier, menuisier au savoir-faire reconnu, a bénéficié de plusieurs dispositifs de la communauté de communes comme le PASS Commerce et artisanat et de la location d'un atelier-relais pendant 4 ans à Saint-Méen-le-Grand. Il est devenu propriétaire de cet atelier en novembre dernier.



Jean-Luc Poirier s'est lancé en 2021 dans l'aventure de la reprise d'une menuiserie qu'il connaissait bien. Il y avait en effet travaillé pendant 17 ans auprès de Serge Simon à Boisgervilly.

Installé à Saint-Méen-le-Grand, au sein du parc d'activités Haute-Bretagne, l'artisan est spécialisé dans la fabrication sur mesure et la restauration du patrimoine ancien.

« Nous intervenons sur des bâtiments allant de la longère jusqu'au château. Nous réalisons des fenêtres, escaliers, boiseries, volets intérieurs, parquets... principalement dans le vieux Rennes et dans le secteur de la Gacilly. Nous avons aussi des clients réguliers autour de Saint-Méen, Montauban et Médéac », explique le menuisier.

Un ex-compagnon du devoir

Son parcours de compagnon du devoir et formateur entre 1994 et 2003 lui a permis de développer un savoir-faire rare. Parmi ses projets les plus marquants, la reconstitution d'une rosace ancienne dans un appartement du centre historique de Rennes : « *Sous une moquette, un magnifique motif nous attendait. Nous avons réussi à reconstituer cette rosace avec différents bois, un vrai travail de patience et de précision* », raconte-t-il.

L'accompagnement de la communauté de communes

Pour soutenir le développement de la menuiserie, la communauté de communes a accompagné l'artisan dès

ses débuts. Jean-Luc Poirier a bénéficié en 2021 d'un prêt d'honneur à taux zéro avec Initiative Brocéliande, puis en 2022 d'une subvention Pass Commerce et Artisanat de 7 500 €, cofinancée par la Région Bretagne et la communauté de communes, pour la reprise des machines de l'ancien gérant et l'achat de matériel informatique.

Entre 2022 et 2025, il a loué un atelier-relais de la communauté de communes, un espace de 300 m² qu'il a racheté en novembre 2025. « *Cela m'a offert des conditions idéales pour développer mon activité. L'atelier est parfaitement adapté à nos besoins. Je vais pouvoir prochainement créer un carport pour entreposer le bois* », souligne l'artisan.

Avec aujourd'hui deux salariés dont un apprenti, Jean-Luc Poirier profite également d'une coopérative d'artisans pour mutualiser les achats de matières premières. Son prochain projet : l'aménagement de son atelier avec la réalisation d'une mezzanine supplémentaire.

+ D'INFOS

Sur www.stmeen-montauban.fr, rubrique « Les services » puis « L'accompagnement des entreprises » ou auprès du service économie à economie@stmeen-montauban.fr

L'ACTU ÉCO

Atelier Bourse aux ressources : valorisez vos excédents et donnez une seconde vie à vos biens

Un rendez-vous concret pour optimiser vos ressources, réduire vos coûts et créer de nouvelles opportunités locales ! Un temps d'échange avec d'autres acteurs du territoire, de partage d'expériences et de découvertes de nouvelles collaborations (produits et matières, machines et matériel sous-utilisés, espace de stockage, surplus et invendus...). Ouvert aux entreprises, associations et collectivités de la communauté de communes.

Vendredi 3 avril de 8h30 à 10h30 à la Maison du développement au 22 rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand.

Renseignements et inscription sur le site Internet : www.tywaste.fr/ateliers-broceliande

Prochains « Café Tissé »

Tous les 3 mois, le service économie invite les entrepreneur.e.s et dirigeant.e.s d'entreprises autour d'un café afin de créer du lien et de partager un moment convivial à l'Espace entreprises Le Tissé situé à Montauban-de-Bretagne, parc d'activités de la Gautrais.

Prochain rendez-vous vendredis 27 mars et 26 juin à partir de 8h et jusqu'à 10h.

Renseignements et inscription au Café Tissé auprès du service économie : economie@stmeen-montauban.fr



Rencontre des métiers en Brocéliande : un moment plébiscité aussi par les professionnels

Avec le succès de cette 2^e édition, l'événement devient un passage obligé pour les jeunes désireux d'en savoir plus sur le monde de l'entreprise et les études à poursuivre. C'est aussi devenu un temps incontournable pour les professionnels du territoire souhaitant mieux faire connaître leur métier.



La Rencontre des métiers en Brocéliande est née en 2023 à l'initiative du Club des entreprises du Pays de Brocéliande et des établissements scolaires.

Une bonne intuition car l'événement, co-organisé avec les communautés de communes de Brocéliande, Montfort et Saint-Méen Montauban a de nouveau réuni plus de 2 200 visiteurs et mobilisé 200 professionnels.

Parmi eux, Nolvenn Bourrelier, avocate à Rennes et Montauban-de-Bretagne, et Louis-Xavier Poirier, chargé d'affaires pour Axima Réfrigération à Montauban-de-Bretagne, nous livrent leurs impressions.



Revivez l'événement en images et en vidéo en ligne sur metiers.cepbroceliande.bzh

La Rencontre des métiers en Brocéliande c'est :

• **200 professionnels**

• **11 pôles métiers**

• **1 700 élèves de 3^e et 2^{nde} venus de 15 établissements scolaires**

• **550 visiteurs lors de la matinée du samedi, ouverte au public**

Parole de professionnels



Nolvenn Bourrelier,
avocate au barreau de Rennes
Spécialiste du droit des enfants



Louis-Xavier Poirier,
chargé d'affaires au sein
d'Axima Réfrigération

« La Rencontre des métiers en Brocéliande est toujours un moment très enrichissant. Elle montre que le territoire est attractif et qu'il offre de nombreuses opportunités professionnelles, dans des secteurs très variés. J'ai particulièrement apprécié les échanges avec les jeunes, et aussi les rencontres avec d'autres professionnels, les établissements scolaires, le service jeunesse de la communauté de communes et les acteurs du tissu associatif, notamment une association récemment créée pour accompagner les femmes victimes de violences.

Les jeunes m'ont surtout interrogé sur le métier d'avocat : la durée des études, les options à choisir au lycée, le déroulement du cursus universitaire. Je leur ai conseillé de ne pas se mettre de pression, ni de se fixer de barrières, tout en ayant conscience que ce sont des études exigeantes. C'est un événement auquel je participerai avec plaisir de nouveau.»

« Participer à la Rencontre des métiers en Brocéliande est essentiel pour faire connaître nos métiers et montrer aux jeunes que des entreprises techniques et innovantes sont bien présentes sur le territoire. Chez Axima Réfrigération, à Montauban-de-Bretagne, nous intervenons dans le domaine du froid et du chaud, notamment pour les industries agroalimentaires ou le refroidissement des serveurs informatiques. Pour rendre cela plus concret, nous avons apporté une maquette permettant d'expliquer le fonctionnement et l'optimisation énergétique des installations. Cet événement est aussi l'occasion de présenter la diversité des postes que nous proposons : techniciens, mécaniciens, bureau d'études, ressources humaines, secrétariat ou fonctions commerciales. Le groupe Equans, dont Axima fait partie, offre de réelles perspectives d'évolution, en France comme à l'international. Ces échanges permettent aux jeunes de se projeter, de comprendre les filières de formation et les débouchés possibles.»



Télérelève des compteurs d'eau : plus de confort, moins de gaspillage

La communauté de communes a engagé le déploiement de la télérelève des compteurs d'eau pour les usagers des 15 communes qu'elle dessert en eau potable. Menée par le délégataire Veolia, cette opération permettra un suivi plus précis des consommations, au bénéfice des usagers comme de la préservation de la ressource en eau.



Des bénéfices concrets pour les usagers et l'environnement

La télérelève permet de relever les compteurs d'eau à distance, sans passage à domicile. Un petit boîtier installé sur le compteur envoie automatiquement les informations de consommation au service de l'eau.

Résultat : la consommation est suivie plus régulièrement et les fuites peuvent être détectées plus rapidement. Ce suivi plus précis participe ainsi à la préservation de la ressource en eau à l'échelle du territoire.

Ce service est inclus dans le prix actuel de l'eau : aucune somme supplémentaire ne sera facturée aux usagers.

L'opération ne concerne pas les habitants d'Irodouër, de Saint-Pern et du lieu-dit Le Bran à Gaël alimentés par *Eau du bassin Rennais* et le Syndicat d'alimentation en eau potable de Brocéliande.

Un déploiement engagé pour 18 mois

Pour les habitants des 15 communes concernées, un courrier d'information a été envoyé avec la facture de décembre. Un mail et un courrier sont envoyés

aux usagers en amont de l'intervention. La mise en place de la télérelève ne nécessite aucune démarche. Veolia intervient directement pour la pose du dispositif sur le compteur.

Les usagers peuvent suivre en ligne et en temps réel leur consommation (*voir les infos pratiques ci-dessous*). Ils bénéficient d'alertes automatiques en cas de fuite, de gel ou de consommation anormale, ainsi que d'avertissements en cas de dépassement de seuil. Les émissions d'ondes sont très faibles, 10 à 25 fois inférieures à celles d'un téléphone portable, ponctuelles et conformes à la réglementation en vigueur.

Le déploiement a débuté en janvier pour une durée de 18 mois, avec pour objectif d'équiper plus de 95 % des compteurs d'ici l'été 2027.

Le coût global du projet s'élève à 1 127 457 € HT, avec une subvention de l'Agence de l'eau de 730 619 € HT.

PRATIQUE

*Suivez votre consommation en vous connectant à votre espace personnel sur le site Internet www.eau.veolia.fr ou sur votre smartphone via l'application **Veolia & moi - Eau** disponible via Google Play ou l'App Store.*

Assainissement : pas de lingettes dans les toilettes !

Pratiques en apparence, les lingettes sont pourtant un véritable fléau pour les réseaux d'assainissement.

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), elles représentent près de 50 % des déchets retrouvés dans les égouts. Jetées à tort dans les toilettes, elles bouchent les canalisations, bloquent les équipements et provoquent des pannes coûteuses pour les stations d'épuration. Ces dysfonctionnements entraînent des coûts importants pour la collectivité et des risques de pollution.

Contrairement aux idées reçues, même

les lingettes dites biodégradables mettent plusieurs mois à se dégrader. De plus, beaucoup contiennent des microplastiques et des substances toxiques, nocives pour la santé et l'environnement.

Des alternatives aux lingettes

La bonne solution est simple : les lingettes doivent être jetées à la poubelle, jamais dans les toilettes. Mieux encore, il existe des alternatives efficaces et durables : gants, éponges, chiffons ou lingettes lavables et réutilisables. Économiques, écologiques et tout aussi pratiques, elles permettent de réduire les déchets.



Ce simple geste coûte très cher à la collectivité. Les lingettes, c'est dans la poubelle.



L'accueil occasionnel dans les crèches, une solution souple pour vos besoins ponctuels

Les crèches communautaires proposent différents modes d'accueil pour s'adapter au mieux à votre situation familiale. Des places sont notamment ouvertes pour l'accueil occasionnel dans les 4 crèches du territoire.

+ Des conditions d'accès simples

- **Âge de l'enfant**

La crèche accueille les enfants dès 2 mois et demi et jusqu'à 3 ans.

- **Appel au guichet unique**

Petite Enfance pour remplir le dossier d'inscription.

- **Réservation obligatoire**

Une réservation jusqu'à 3 semaines à l'avance en fonction de vos besoins.

+ Une réponse à vos besoins

- **Soutien** : prenez une pause ou un moment libre. Soulagez-vous en soufflant quelques heures (même si vous ne travaillez pas)



- **Concilier vie privée et vie professionnelle**

+ Des avantages organisationnels

- **Flexibilité** : accueil possible en journée ou demi-journée

- **Complémentaire** : besoins ponctuels, rendez-vous, besoin de souffler un peu...

- **Accompagnement** : adaptation progressive à la vie en collectivité



+ D'INFOS

Pour toute question et obtenir le dossier de pré-inscription, contactez le guichet unique Petite Enfance :
02 99 61 74 14 ou petite-enfance@stmeen-montauban.fr.

Après avoir déposé le dossier, la direction de la crèche prendra contact avec vous pour organiser l'accueil et finaliser l'inscription.



Ça nous apporte beaucoup de choses autant aux parents qu'à l'enfant, comme apprendre à vivre en société qui est différent de la vie à la maison. L'apprentissage et le développement de l'enfant est aussi abordé d'une autre manière et en groupe.

On le conseille aux autres familles car c'est en général un plaisir pour l'enfant d'aller à la crèche quelques jours par semaine et les autres jours de rester avec maman ou papa, de se faire des copains, copines...



Papa et Maman d'Ivy,
2 ans.

Le forum Jobs d'été de retour le samedi 7 mars

Le service jeunesse organise une nouvelle fois son forum Jobs d'été le samedi 7 mars, de 8h30 à 12h30, à la salle polyvalente de Saint-Onen-la-Chapelle.

Cet événement est une opportunité pour les jeunes du territoire de trouver un emploi saisonnier, mais aussi de mieux comprendre le monde du travail et d'échanger directement avec les entreprises du territoire.

+ D'INFOS





Quand l'art éclaire la réflexion

Expositions, spectacles, concerts, littérature, cinéma... La culture sert à nous divertir mais est aussi un reflet de nos sociétés et un moyen de comprendre et questionner le monde. Les médiathèques vous en proposent un bel exemple avec l'exposition *La Ferme des animaux* jusqu'au 29 mai 2026.



Les participants ont pu échanger autour de leurs animaux de compagnie lors d'un atelier débat organisé à Quédillac.

La ferme des animaux de George Orwell est un roman qui peut évoquer une simple histoire d'animaux qui se rebellent pour obtenir leur liberté. Mais il s'agit d'une œuvre clé pour comprendre des mécanismes historiques.

Le travail graphique de Quentin Greban nous éclaire davantage. Ces aquarelles apportent une nouvelle dimension aux messages, magnifiant le texte avec ses jeux d'ombre et de lumière, les regards des animaux ou encore ses références à des tableaux de maîtres.

Le dessin aide à faire ressortir le message d'Orwell qui derrière les animaux, parle

des mécanismes du totalitarisme, de la propagande et des inégalités.

Des animations pour en apprendre un peu plus

Pour ouvrir le débat et permettre de sensibiliser petits et grands, le réseau des médiathèques BIM! met en place un programme d'animations culturelles autour de différentes thématiques. Vous avez déjà pu découvrir l'atelier philo rigolo des animaux à la médiathèque d'Irodouër, échanger sur l'évolution du monde paysan avec Régis Delanoë à Saint-Méen-le-Grand et les animaux ont envahi la médiathèque de Quédillac.

Les prochaines dates à noter !

- **Projection** du dessin animé *La Ferme des animaux* de John Halas et Joy Batchelor.
Jeudi 26 février à 15h
au Cinéma Le Celtic - dès 11 ans
- **Rencontre** de Sophie Launay, autrice de *Un jour, je suis venue te voir*
Vendredi 6 mars à 18h
Médiathèque de Saint-Méen - Tout public
- **Spectacle conté** *Pagaille à la ferme* de William Landin.
Mercredi 1^{er} avril à 16h
Médiathèque de Montauban - Tout public
- **Atelier d'écriture** planche de BD avec Gwenola Morizur.
Samedi 4 avril à 10h
Médiathèque de Montauban - dès 8 ans
- **Ateliers créatifs**
Mercredi 15 avril à 16h et 22 avril à 14h30
Médiathèque de Montauban - dès 3 ans

*Toutes les animations sont gratuites.
Inscriptions auprès des médiathèques concernées.*

Les coups de cœur des animatrices lecture

Empruntez-moi à l'artothèque !



Jacomimi de Rebecca Dautremer, éditions Sarbacane. Dès 2 ans.

Au travers de tendres échanges enfantins, Rébecca Dautremer fait état des qualités de Jacominus, héros de l'album *Les riches heures de Jacominus Gainsborough*. Des illustrations magnifiques, un texte tout simple avec des mots doux et reconfortants ; on n'en demande pas plus pour partager un moment mignon avec son tout petit. Trop mignon ? Non, un moment n'est jamais trop mignon !



Les incroyables ou les enfants les plus extraordinaires que j'ai rencontrés de Clotilde Perrin, éditions Kaléidoscope. Dès 3 mois.



Avec toute la malice qu'on lui connaît, l'autrice et illustratrice Clotilde Perrin nous livre une série hilarante de portraits humoristiques d'enfants : l'enfant pâte à modeler, l'enfant électrique, l'enfant feuille ou encore l'enfant élastique. Chaque portrait pousse les caractéristiques à l'extrême provoquant des situations drôles et cocasses, dans lesquelles on peut parfois se reconnaître un peu. Un livre incroyable à dévorer en famille.

Empruntez-moi à l'artothèque !





À Landujan, un rendez-vous enchanteur avec le Léauville Fest



Richesse patrimoniale de Landujan, le château de Léauville ouvre chaque année ses portes au public à l'occasion du Léauville Fest. Du 5 au 7 juin, le site accueillera la cinquième édition du festival dédié au cinéma, sur le thème des mondes enchantés. Cécile Farkas, directrice de l'association Les Amicales, nous raconte ce rendez-vous culturel.

Comment est née l'association ?

Par passion pour le 7^e art ! On souhaite faire vivre le cinéma à la fois en pérennisant le festival mais aussi en développant des actions sur l'année comme l'accueil d'élèves d'ensembles scolaires ou encore des artistes en résidence. Le projet est en cours de construction, avec de nombreuses pistes à explorer !

Pourquoi avoir créé un festival de cinéma ici à Landujan ?

Nous organisons à Paris le festival *Paris Animation Contest*, consacré aux courts-métrages d'animation réalisés par des écoles et des sociétés de production. Le Léauville Fest en est le prolongement naturel.

Le château offre un cadre exceptionnel et un espace suffisamment vaste pour proposer des projections, des ateliers, des animations ouvertes à tous, ainsi qu'un espace de restauration sur l'ensemble du week-end. Un prix est même décerné par

le public landujannais pour les courts-métrages !

Quel est votre lien avec les partenaires du territoire ?

Au-delà de l'animation, on souhaite valoriser le patrimoine rural avec des films en gallo ou encore des ciné-concerts. Nous avons une chance extraordinaire de pouvoir compter sur des partenaires locaux engagés. On travaille en collaboration avec CinéJeunes, Artefakt, la médiathèque de Landujan ou encore l'École de Musique du Pays de Brocéliande. Ces partenariats permettent de proposer des actions de médiation et des temps artistiques qui enrichissent l'expérience du public.

On veut tout savoir sur cette nouvelle édition !

L'édition 2026 sera placée sous le thème des mondes enchantés. Le public pourra découvrir une programmation mêlant projections emblématiques et propositions originales : *Le Magicien d'Oz*, *Peter Pan*, des œuvres autour de la légende arthurienne, un escape game consacré à Georges Méliès ou encore des ateliers dédiés aux effets spéciaux. L'idée est de proposer un véritable parcours immersif, accessible à tous les publics. On a hâte de vous y retrouver !

PRATIQUE

3€ le film, 10€ le pass week-end, gratuit jusqu'à 13 ans. Léauville Fest, du 5 au 7 juin 2026 au Château de Léauville à Landujan. Plus d'infos sur leauvillefest.fr

Parez au décollage grâce au Celtic !

Durant le mois de mars, assistez au festival des Cinq continents au cinéma le Celtic à Saint-Méen-le-Grand. Amérique du Sud, Inde, Australie... Parcourez le monde à travers la caméra !

Cette première édition a pour ambition de vous faire découvrir la diversité des cultures, des modes de vie et des regards artistiques issus des cinq continents. Chaque semaine, trois films ou documentaires sont proposés, mêlant grands classiques du cinéma étranger et œuvres plus contemporaines.

Pour prolonger l'expérience cinématographique et favoriser la découverte des cultures à travers l'art vivant, un programme d'animations artistiques et culturelles est mis en place avec les associations et commerçants du territoire : expositions, ateliers culinaires, danse, musique, ateliers de lecture et conférences...

Le voyage :

- Du 25 février au 3 mars : l'Amérique du Sud
- Du 4 au 10 mars : l'Afrique Noire
- Du 11 au 24 mars : l'Inde
- Du 18 au 24 mars : l'Australie, la Polynésie, la Nouvelle-Zélande
- Du 25 au 31 mars : la Pologne et l'Ukraine

PRATIQUE

Tarif : 5€ le film.

Une carte d'abonnement pour 5 films est proposée à 22,50€.

Plus d'infos et programmation complète sur www.le-celtic.com



BLÉRUAI • BOISGERVILLY • GAËL • IRODOUËR • LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC
• LANDUJAN • LE CROUAI • MÉDRÉAC • MONTAUBAN-DE-BRETAGNE • MUËL •
QUÉDILLAC • ST-MALON-SUR-MEL • ST-MAUGAN • ST-MÉEN-LE-GRAND
• ST-ONEN-LA-CHAPELLE • ST-PERN • ST-UNIAC

Les services de la communauté de communes

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT-MÉEN MONTAUBAN

Manoir de la Ville Cotterel • 46, rue de Saint-Malo
35360 Montauban-de-Bretagne
02 99 06 54 92 // accueil@stmeen-montauban.fr

Horaires d'ouverture:
du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 17h

• ESPACE FRANCE SERVICES

Aide aux démarches de la vie quotidienne.
22 rue de Gaël • 35290 Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 44 56
espace.franceservices@stmeen-montauban.fr

Horaires d'ouverture: lundi de 8h30 à 12h30, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
Le dernier samedi du mois (sauf vacances scolaires), de 9h30 à 12h30.

• ESPACE ENTREPRISES LE TISSÉ

Parc d'activités de la Gautrais, 16, rue des Tisserands
35360 Montauban-de-Bretagne
economie@stmeen-montauban.fr

• POINT ACCUEIL EMPLOI

- Antennes d'Irodouër et Montauban
02 99 06 53 22
pae.montauban@stmeen-montauban.fr
- Antenne de Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 47 48
pae.stmeen@stmeen-montauban.fr
 PAE Saint-Méen Montauban

• OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MÉEN MONTAUBAN

5 rue de Gaël, 35290 Saint-Méen-le-Grand
02 23 43 51 26 • contact@pays-stmeenmontauban-tourisme.fr
lagaredemedreac.fr // museedelaforge.fr

• PISCINE INTERCOMMUNALE ACORUS

Rue du Révérend Père Janvier, 35290 Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 47 17 • accueil@piscine-acorus.com
piscine-acorus.com

• CINÉMA LE CELTIC

Place de l'Eglise, 35290 Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 49 21 • le-celtic.com

• CINÉ-MONTAL

28 Rue du Perry, 35360 Montauban-de-Bretagne
02 99 06 44 30 • cine-montal.jimdofree.com

• PETITE ENFANCE (DE 0 À 3 ANS)

Guichet unique Petite Enfance
02 99 61 74 14
petite-enfance@stmeen-montauban.fr

• SERVICE JEUNESSE (À PARTIR DU COLLÈGE)

Maisons des jeunes à Montauban-de-Bretagne et Saint-Méen-le-Grand
02 99 06 54 92
jeunesse@stmeen-montauban.fr
 Service jeunesse St Méen-Montauban
 jeunesse_stmm

- Information jeunesse

(Information des 11-30 ans sur l'orientation scolaire, les formations, les métiers, les stages, l'emploi, le logement, les départs à l'étranger...)

02 99 09 44 56 // infojeunesse@stmeen-montauban.fr

• SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

02 99 06 54 92 // economie@stmeen-montauban.fr

• SERVICE HABITAT

02 99 06 54 92 // habitat@stmeen-montauban.fr

• TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour les personnes de + de 70 ans et/ou présentant un handicap (TàD services) et les personnes en insertion et/ou recherche d'emploi (TàD emploi).

02 99 06 54 92 // accueil@stmeen-montauban.fr